ASSEMBLÉE NATIONALE

Madame Frédérique VIDAL
Ministre
21, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Paris, le 02 juillet 2020

Madame la ministre,

La crise du nouveau Coronavirus a occasionné un impact considérable dans l'Enseignement supérieur. Arrêt soudain des cours, accès inégal aux outils informatiques, problème de la redéfinition des modalités de notation du second semestre ainsi que sur la validation des diplômes, toutes ces difficultés ont rendu les conditions d'études incertaines et complexes.

Cependant, des inégalités dans les modalités de validation sont apparues au sein même de certains diplômes entrainant de nombreuses incompréhensions auprès de leurs étudiants. J'ai, par exemple, été alertée par plusieurs étudiants suivant des formations diplômantes en comptabilité gestion.

Alors que les étudiants de BTS Comptabilité Gestion valident leur diplôme en contrôle continu et peuvent intégrer le Diplôme Comptabilité Gestion (DCG) via cette voie, les étudiants en première et deuxième année de DCG ne pourront valider leur année que lors d'examens organisés à la rentrée de Septembre 2020. Quant aux troisièmes années, ils valideront leur diplôme en contrôle continu sans prise en compte des notes obtenues en continu mais sur la considération des compétences acquises. Or, il apparait qu'aucune directive sur le mode d'évaluation de ces compétences n'ait été définie.

De plus, les concours programmés à la rentrée scolaire de septembre 2020 entrainent des difficultés pour les étudiants souhaitant commencer une nouvelle formation dans l'Enseignement supérieur et pourraient compromettre leur chance d'y entrer n'ayant pas validé leur diplôme avant la rentrée.

Aussi, il conviendrait de revenir sur les inégalités d'évaluation entre les étudiants en formation DCG et que ceux-ci puissent être évalués dans les mêmes conditions. Ainsi, l'évaluation en contrôle continu semble être le seul mode d'appréciation prenant en compte le travail fourni par les étudiants et les compétences acquises en cours de formation.

Veuillez recevoir, Madame la ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marie-George BUFFET
Députée de Seine-Saint-Denis
Ancienne ministre